

**Comité technique ad hoc -Co-écriture de la feuille de route régionale Illettrisme /
Illectronisme
Séance du 2 mars 2026 – 14h00 –15h30**

Lieu	Visioconférence
Participant(e)s	DREETS, Bénédicte Pinot / Département du Calvados, Mélanie Thyot/ Département de Seine Maritime, Lolita Manière, Sophie Maire/Département de l'Eure Legale / CANOPE, Marie-Astrid Medevielle/ Rectorat, Laurence Schirme / ARML, Stella Basset /AKTO, Jeanne-Marie /OPCO Santé, Raynald Le Nechet / CNFPT Frédéric Mouton / France Travail, Christophe Sarry ANLCI : Virginie Allais/ Région : Juliette Mittendorf LabicheLaure BARAZZUTTI / CARIF-OREF /CRIA : Aicha Talbi,
Excusé(e)s	MEDEF : Claire DRIEU / CGT : Lionel Logeron / CARIF-OREF /CRIA : Sandra Dos Santos,

Cette réunion s'inscrit dans le cadre des travaux portés par le CREFOP (Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles) instance quadripartite (État – Région – Organisations patronales – Organisations syndicales).

La réunion porte sur la présentation et le partage de la co écriture de la future feuille de route de lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme pilotée par l'ANLCI.

L'objectif de ce comité technique ad hoc était :

- de présenter l'état d'avancement de la co-écriture de la feuille de route,
- de partager les propositions de fiches actions,
- de recueillir les retours des partenaires,
- d'identifier des co-porteurs et contributions potentielles.

La démarche s'inscrit dans la continuité du Plan régional de prévention et de lutte contre l'illettrisme (2018-2023), avec une volonté renforcée de coordination et d'opérationnalité.

1. **Présentation de la démarche, du projet de co écriture de feuille de route (cf présentation)**

2. **Tour de table et échanges et contributions des participants**

Un tour de table a permis à chaque structure représentée d'exprimer son analyse, ses points de vigilance et ses perspectives d'engagement dans la future feuille de route régionale.

1. Département de la Seine-Maritime

Lolita MANIERE – Directrice action sociale et insertion

- **Intérêt pour la feuille de route**, n'ayant pas pu participer aux travaux précédents.
- Souhaite déterminer **comment le Département peut s'inscrire dans les actions**, notamment :
 - **Détection** via les centres médico-sociaux et travailleurs sociaux.
 - **Articulation avec la politique d'insertion** (RSA notamment) et le réseau pour l'emploi.
 - **Lien avec l'inclusion numérique**, jusqu'ici portée par le Département.
- **Demande d'appropriation des outils nationaux et régionaux** (France Travail / ANLCl), jugés encore insuffisamment connus des équipes.
- Estime qu'il existe un **enjeu de formation et de sensibilisation** des accompagnateurs sociaux et socioprofessionnels.
- Concernant l'axe parentalité et les collèges : besoin d'**échanges internes** (direction des collèges, direction enfance-famille) avant engagement.
- Insiste sur les **publics spécifiques**, notamment **gens du voyage**, et le lien avec le **schéma départemental des gens du voyage**, volonté de coordination avec les associations spécialisées.

Sophie MAIRE – Cheffe du service action et développement social

- Confirme les propos de sa collègue sur l'intérêt du Département.
- Met en avant :
 - Le rôle du Département dans la **détection**.
 - La nécessité de clarifier les **offres de formation pour les professionnels**, notamment hors emploi.
- Souligne que de nombreux acteurs constituent le réseau départemental : travailleurs sociaux, associations, structures conventionnées.
- Identifie un **besoin de formation à la détection** pour ces professionnels variés.

2. Département de l'Eure

Madame LE GALL – Chargée de mission inclusion

- Le Département construit actuellement sa **propre stratégie illettrisme**, centrée sur :
 - Le **recensement des outils**,

- Les acteurs mobilisables sur le territoire,
- Le **repérage après détection**.
- Remercie pour la vision globale apportée par la réunion, qu'elle n'avait pas eu via les groupes de travail précédents.

3. Département du Calvados

Mélanie THYOT – Coordinatrice territoriale insertion

- Le Département se situe clairement sur les **axes 2 et 3** de la feuille de route :
 - Axe 2 : actifs en recherche d'emploi (RSA, Plein emploi).
 - Axe 3 : social / parentalité.
- Utilise déjà les **PIAF** pour le repérage (outils financés dans le cadre de l'insertion).
- Souhaite exploiter davantage :
 - Les actions parentalité via les **Maisons des solidarités**.
 - L'accompagnement des **gens du voyage**.

4. Éducation nationale / Région académique de Normandie

Laurence SCHIRM – Directrice EAFC, IA-IPR Lettres

- Travaille depuis longtemps sur la **prévention de l'illettrisme** et la maîtrise de la langue.
- Propose :
 - Une **fiche action centrée sur l'articulation élève–famille**, notamment :
 - Détection des difficultés en lecture,
 - Meilleure compréhension du contexte familial,
 - Actions conjointes école–famille.
 - Une **expérimentation dans un ou deux collèges**, incluant plusieurs acteurs.
 - S'inspirer des pratiques existantes pour les publics allophones (*OEPRE*).
- Souligne que malgré les efforts scolaires, certains élèves **reperdent niveau et confiance** :
 - Importance d'un **travail fédéré avec les acteurs hors-école** (parents, associations, collectivités).

5. Réseau Canopé

Marie-Astrid MEDEVIELLE – Directrice territoriale adjointe

- Intervient surtout sur l'**éducation inclusive** et les temps de l'enfant (scolaire / périscolaire).
- Se positionne principalement sur l'**axe 3**.
- Souhaite poursuivre la démarche et participer à de futures réunions → **favorable à 1–2 rencontres annuelles**.

6. ARML Normandie (Missions locales)

Stella BASSET – Représentante régionale

- Public cible : jeunes 16–25 ans sortis du système scolaire.

- Positionnements :
 - Travaille déjà sur la **détection** et l'**accompagnement** en ateliers spécifiques.
 - Participe aux travaux antérieurs sur la feuille de route.
 - Constate des usages très **hétérogènes** des outils sur le territoire.
- Propositions :
 - Rétérer des **présentations d'outils**, actualisées, notamment via **webinaires**.
 - Possibilité d'une **action régionale conjointe** ARML–France Travail–CRIA (déjà envisagée mais non aboutie).
 - Intérêt pour un meilleur partage des outils, chiffres et modalités, mais souligne la nécessité de tenir compte des **pratiques déjà en place**.

7. France Travail – Direction régionale

Christophe SARRY – Responsable formation et partenariat

- S'inscrit pleinement dans l'**axe 2** : actifs en recherche d'emploi.
- Alignement complet avec :
 - Les objectifs ANLCI : sensibilisation, repérage, accompagnement.
 - La feuille de route **nationale France Travail / ANLCI**.
- Appuie la pertinence d'une action coordonnée ARML – France Travail – Cap emploi.
- Propose d'associer **KEOPS / Cap emploi**, dont les besoins sont similaires.

8. OPCO Santé

Raynald LE NÉCHET – Responsable projet et partenariats

- L'OPCO couvre trois branches (sanitaire, social, médico-social, SPSTI).
- Déjà engagé via une **convention partenariale** avec l'ANLCI.
- Positionnement :
 - **Contribuera uniquement dans la continuité** des actions déjà prévues dans cette convention.
 - Pas de repositionnement sur des actions supplémentaires.
 - Souhaite renforcer l'existant (information, sensibilisation, appui aux salariés et encadrants).

9. ACTO Normandie

Jeanne-Marie AUCLAIR – Chargée de projet, référente savoirs de base

- Accompagne 27 branches professionnelles (propreté, restauration, intérim des secteurs fortement exposés).
- Positionnement sur l'**axe 1** (salariés en emploi).
- Propose de mobiliser les dispositifs existants pour accompagner entreprises et salariés.
- A déjà travaillé avec les acteurs présents (ANLCI, ARML).

10. CNFPT

Frédéric MOUTON – Chef du service régional

- Le CNFPT constate une **augmentation des situations d'illettrisme** lors des tests de positionnement (concours, intégration).
- A déjà mis en place :
 - Des ateliers « renforcement des savoirs essentiels » tous les lundis.
- Souligne :
 - La nécessité d'étendre les actions au domaine de l'**illectronisme**, très présent chez les agents de catégorie C.
 - Un intérêt marqué pour s'impliquer dans des démarches collectives à ce sujet.

11. DREETS Normandie

Bénédicte PINOT – Référente illettrisme

- Rôle de **mobilisation interne** et de relais auprès des services.
- Adhère à l'idée que la feuille de route est appelée à **évoluer en continu**.
- Souligne :
 - L'importance de rendre visibles ce qui existe et les besoins des territoires.
 - L'utilité d'expérimentations locales et de collaborations renforcées (axes 1 et 2 notamment).
- Souhaite une **présentation interne** de la feuille de route à l'instant T pour inciter à la contribution.

Echanges :

- Complément d'informations sur le CRIA qui peut assurer :
 - Des **sensibilisations à la détection** pour tout type de professionnels.
- Insiste sur la **forte transversalité** des 3 axes de la feuille de route :
 - Un salarié peut être touché via une action culturelle en bibliothèque.
 - Une action envers les enfants peut toucher les parents, et inversement.
- Souhaite une meilleure articulation entre les actions départementales, écoles, collèges, associations, etc.

Est précisé pour le groupe de travail la nécessité pilote, s'agissant de la dynamique globale :

- L'enjeu de **communication et diffusion des outils** (webinaires ciblés par typologie de professionnels).
- La nécessité de **listings et relais** pour diffuser l'information.
- La montée en charge de la **mesure EVA**, outil crucial pour objectiver les besoins.
- L'importance de la **périodicité des rencontres** (1 à 2 fois par an) pour croiser les regards et favoriser les expérimentations inter-acteurs.

Information sur les JNAI qui seront lancées le 15 septembre en présence de M. Le Prefet, l'ANLCI souhaite mettre en valeur le **monde du travail** via une **entreprise marseillaise**.

Positionnement collectif (points d'accord implicites / explicites)

- **Fédération des acteurs, échanges travail dans la complémentarité**
- **Volonté d'un travail inter-acteurs renforcé (départements, ARML, France Travail, Cap Emploi, Éducation nationale, associations...).**
- **Besoin d'une meilleure diffusion des outils (EVA, repérage, chiffres, ressources...).**
- **Enjeu fort autour de la formation / sensibilisation des professionnels (sociaux, éducatifs, insertion, RH, etc.).**
- **Importance de travailler sur des publics spécifiques : jeunes, BRSA, salariés fragiles, gens du voyage, familles, agents publics.**
- **Accord général sur la tenue de rencontres régulières du comité ad hoc (1 à 2 fois/an).**
- **Reconnaissance de la transversalité des axes de la feuille de route.** Nécessité d'un maillage territorial fin, via des priorisations par territoire.

Le Département de Seine Maritime souligne que la problématique de l'illettrisme est régulièrement rencontrée dans le cadre de l'accompagnement des bénéficiaires du RSA et des publics en insertion ;

- Forte sensibilité à la question du repérage précoce.
- Nécessité d'outils simples et opérationnels à destination des travailleurs sociaux.
- Importance d'une meilleure lisibilité de l'offre existante sur les territoires.

Le Département insiste sur la nécessité de mieux articuler les actions avec les politiques d'insertion départementales et d'éviter la superposition de dispositifs. Il se montre favorable à une approche territorialisée et à une mutualisation des outils de communication.

Le Département de l'Eure met en avant la diversité des situations rencontrées, notamment en milieu rural, où l'isolement constitue un facteur aggravant.

Positionnement exprimé :

- Besoin de solutions mobiles ou de proximité.
- Vigilance sur la question de la stigmatisation des publics.
- Importance de travailler la question de la parentalité comme levier indirect de lutte contre l'illettrisme.

Les actions doivent être intégrées dans des démarches plus larges (accès aux droits, insertion sociale), et non traitées de manière isolée.

Le département du Calvados rappelle son engagement dans des dispositifs d'accompagnement socio-professionnel et note que la détection des situations d'illettrisme reste complexe pour les professionnels.

Positionnement exprimé :

- Demande de formation complémentaire des intervenants sociaux.
- Intérêt pour des outils de diagnostic harmonisés à l'échelle régionale.

- Soutien à l'expérimentation « Atelier Première Marche ».

Le Département se dit prêt à relayer les actions dans ses réseaux locaux sous réserve de clarification des modalités opérationnelles.

L'ARML souligne que les Missions Locales sont en première ligne pour le repérage des jeunes en difficulté avec les compétences de base.

Positionnement exprimé :

- Besoin d'outils pédagogiques adaptés aux jeunes.
- Intérêt pour un réseau d'ambassadeurs facilitant les échanges de pratiques.
- Nécessité de mieux articuler illettrisme et illettrisme dans les parcours d'accompagnement.

L'ARML insiste sur l'importance de la sensibilisation des conseillers et se montre favorable à des temps régionaux de professionnalisation.

France Travail confirme son engagement dans la déclinaison régionale de la feuille de route nationale.

Positionnement exprimé :

- Alignement avec les orientations nationales ANLCI / France Travail.
- Volonté de renforcer la sensibilisation interne des conseillers.
- Importance d'une meilleure connaissance des offres de formation disponibles.

France Travail insiste sur la nécessité de structurer un cadre clair de coopération avec les partenaires régionaux et d'intégrer ces enjeux dans les pratiques courantes d'accompagnement.

Les OPCO rappellent leur implication dans le financement d'actions en entreprise, notamment dans le cadre des conventions avec l'ANLCI.

Positionnement exprimé :

- Engagement dans la poursuite des actions de sensibilisation des employeurs.
- Intérêt pour la création d'outils de détection à destination des entreprises.
- Souhait de disposer de données plus fines pour cibler les secteurs prioritaires.

Ils soulignent toutefois la nécessité de mobiliser les entreprises sur une base volontaire et non contraignante.

Le CNFPT indique observer une augmentation des besoins de formation sur les compétences de base chez les agents territoriaux.

Positionnement exprimé :

- Intérêt pour des modules de formation adaptés à la fonction publique territoriale.
- Volonté de participer à la diffusion des outils auprès des collectivités.
- Appui au développement d'une offre spécifique pour les agents en difficulté.

Le CNFPT insiste sur la discrétion et la confidentialité nécessaires dans ce type d'accompagnement.

Les représentants du secteur éducatif rappellent l'importance de la prévention en amont.

Positionnement exprimé :

- Nécessité d'articuler prévention et remédiation.
- Intérêt pour un travail expérimental autour d'un collègue.
- Volonté de renforcer les liens entre éducation, familles et partenaires territoriaux.

Ils soulignent que la lutte contre l'illettrisme doit être pensée dans une logique de continuité éducative.

La DREETS rappelle le cadre stratégique national et l'importance de la cohérence avec les politiques publiques de l'État.

Positionnement exprimé :

- Soutien à une gouvernance structurée.
- Vigilance sur la lisibilité des dispositifs.
- Attente d'indicateurs d'évaluation clairs.

La DREETS insiste sur la nécessité d'un pilotage partagé et d'un suivi formalisé des actions engagées.

Synthèse des convergences et points de vigilance :

Convergences

- Volonté commune de renforcer la détection et l'orientation.
- Besoin partagé d'outils opérationnels simples.
- Intérêt pour une approche territorialisée.
- Importance de la professionnalisation des intervenants.

Points de vigilance

- Risque de stigmatisation des publics.
- Nécessité d'éviter la superposition de dispositifs.
- Besoin d'une communication clarifiée et harmonisée.
- Exigence d'indicateurs d'évaluation partagés.